



# Leurs troubles nous agitent :

## Comment (ré)-agir avec des personnes atteintes de démence



Jeudi 8 février 2018  
8h30 – 16h30  
Home le Carillon  
Rue des écoles 20  
1958 St - Léonard

## **Descriptif**

Le comportement de la personne atteinte de démence peut être déstabilisant. Il passe du repli sur soi à l'agitation, des cris à la violence verbale ou physique, de la position prostrée à la déambulation, des signes d'anxiété à la recherche de fuger...

Toutes ces attitudes nous laissent démunis et nous posent des questions sur l'éthique de la conduite à tenir.

## **Objectifs de la journée de cours**

- Comprendre les comportements des personnes atteintes de démence.
- Connaître les symptômes à l'origine de ces troubles du comportement afin de mieux les repérer.
- Développer des stratégies pour accompagner les personnes atteintes de démence.

## **Intervenante**

- Mme Geneviève Délèze, infirmière cheffe et clinicienne à l'EMS le Carillon

## **Participants**

- Infirmier-ère
- Infirmier-ère assistant-e
- Étudiant-e infirmier-ère
- ASSC

## **Prix**

- Membre ASI 100.-
- Non-membre 150.-
- Étudiant-e 50.-

**Responsable du cours : Marie-Antoinette Kaesermann**

**Leurs troubles nous agitent :**  
**Comment (ré)-agir avec des personnes atteintes de démence**

**Délai d'inscription au 16 janvier 2018**

Bulletin d'inscription (remplir en majuscules SVP)

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

NP ..... Domicile .....

No de tél ..... E-mail: .....

Employeur .....

Prière de cocher la case correspondante

Je suis

Infirmier-ère     Infirmier-ère assistant-e     Étudiant-e     ASSC

Je suis

Membre ASI no .....     Non-membre ASI

Date : .....

Signature : .....



**Nouvelles conditions générales au verso du flyer**



**Cette inscription a valeur de contrat et j'ai pris connaissance des conditions générales.**

# MODALITÉS DES COURS - Conditions générales

## Inscription

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la section. Pour vous inscrire à un cours, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- Bulletin d'inscription du flyer du cours
- Bulletin d'inscription disponible sur notre site Internet [www.asi-sbk-vs.ch](http://www.asi-sbk-vs.ch)
- Bulletin d'inscription demandé au secrétariat

Seules les inscriptions écrites sont prises en considération, l'inscription a valeur de contrat.

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et la confirmation du cours est envoyée au plus tard 10 jours avant le cours.

## Dédoublement - Report - Annulation

Si le nombre d'inscriptions est trop élevé pour un cours, un dédoublement peut être prévu. Les participants concernés en seront informés.

Si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant pour un cours, la CEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler le cours. L'information est transmise au minimum 10 jours avant le début du cours.

## Désistement

En cas de désistement entre le délai d'inscription et la confirmation du cours, 50% du prix du cours reste dû.

Pour tout désistement intervenant après la date figurant sur la lettre de confirmation, la totalité du prix du cours sera due.

Le participant a la possibilité de se faire remplacer et cela sans frais, sur présentation de la confirmation de paiement. En cas d'impossibilité due à des problèmes médicaux, le remboursement de la journée de cours se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical valide.

## Prix

Pour les prix des cours, veuillez vous référer aux tarifs qui se trouvent sur le descriptif du cours.

## Paiement

Les frais de formation doivent être payés **avant** le cours. La preuve du paiement est à présenter le jour de cours. Sans cela, l'accès au cours est refusé.

## Méthodes pédagogiques

Les méthodes développées dans le cadre de la CEP s'appuient sur les principes de formation d'adultes. Elles laissent une place importante aux liens avec la pratique, l'expérience, à la participation active et à l'échange.

## Horaire

Pour les horaires des cours, veuillez vous référer au descriptif du cours.

## Confidentialité

Dans tous les cours, le principe de confidentialité est à respecter, tant en ce qui concerne les échanges que les situations présentées.

## Attestation

Chaque participante reçoit une attestation de présence à la fin du cours. Il est également possible d'inscrire le cours suivi dans son carnet de perfectionnement.

## Evaluation

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation écrite par les participantes.